

ARRÊTÉ n° 2019-064-001

**Fixant la liste des membres élus au comité consultatif médical
De l'hôpital PAUL DOUMER**

Le directeur de l'hôpital PAUL DOUMER,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6144-3-1 et R. 6144-4,

Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, notamment son annexe 4,

Vu l'arrêté DG n° 2019-173 du 23 août 2019 relatif aux élections organisées pour le renouvellement de la commission médicale d'établissement, des commissions médicales d'établissement locales et des comités consultatifs médicaux de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu le règlement électoral,

Vu les résultats des deux tours de scrutin des élections au comité consultatif médical,

Vu l'affichage et la mise en ligne des procès-verbaux le 21 octobre 2019 pour le premier tour et les 25 et 28 novembre 2019 pour le second tour,

Vu l'achèvement des périodes de réclamation pour chacun des deux tours,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Sont élus membres titulaires et suppléants du comité consultatif médical les candidats dont la liste est jointe au présent arrêté.

Article 2 :

La durée des mandats est fixée à quatre ans à compter du 22 décembre 2019.

Lorsqu'en cours de mandat, un membre titulaire démissionne ou cesse d'appartenir à la catégorie ou à la discipline qu'il représente, son remplacement est organisé dans les conditions prévues par le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.

Fait à Labruyère, le 6 décembre 2019.

Le directeur,


Philippe SIBEUD



Liste des membres élus du comité consultatif médical de L'hôpital PAUL DOUMER

(Arrêté n° 2019-064-001 du 6 décembre 2019)

NOM USUEL

PRÉNOM

COLLÈGE n° 1 – PRATICIENS TITULAIRES

Titulaires

OULD OUALI
CALLAERT

CID
SOPHIE

Suppléants

NEANT

COLLÈGE n° 2 – PRATICIENS TEMPORAIRES ET NON TITULAIRES ET PERSONNELS MEDICAUX CONTRACTUELS

Titulaires

ZOULOUMIS
BRAHMI

GEORGIOS
KAHINA

Suppléants

UMUGWANEZA
JHOURI

JOSEPH AINE
AZIZA